

## Enquête publique

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Concerne la demande de la S.A. Aspiravi, Vaarnewijkstraat 17 à 8530 Harelbeke en vue d'obtenir le permis unique de classe 1 concernant la demande de construction et exploitation de 2 éoliennes d'une puissance nominale comprise entre 2.625 à 4.2 MW et d'une cabine de tête sur le territoire de la commune de Perwez à l'ouest de l'autoroute A4/E411 sur les parcelles sises à 1360 Perwez, 5 ème division, section B, n° 764N, 764K, 764M, 764P.

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants Code de l'Environnement.

La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement).

Le dossier de demande de permis unique, incluant l'étude d'incidences réalisée par le bureau d'étude CSD INGENIEURS, peut être consulté auprès des administrations communales de Perwez, Eghezée, Gembloux, Walhain, Incourt, Ramillies et La Bruyère jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date, heure et lieu De la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Le 09 avril 2021	Le 15 avril 2021	17 mai 2021 (30 Jours s'agissant d'un projet de catégorie B) à 11h : à l'administration communale de Perwez  à 11h : à l'administration communale de Gembloux  à 10h : à l'administration communale d'Eghezée  à 16h : à l'administration communale de La Bruyère  à 11h : à l'administration communale de Walhain  à 11h : à l'administration communale d'Incourt  à 11h : à l'administration de Ramillies	- Collège communal de Perwez: Rue Emile de Brabant, 2 1360 Perwez à l'attention du service d'urbanisme ou par fax :081.649 266 ou courriel :urbanisme@perwez.be  - Collège communal de Gembloux : Parc d'Epinal, 5030 Gembloux  - Collège communal d'Eghezée : Route de Gembloux, 43 à 5310 Eghezée ou par courriel : environnement@eghezee.be  - Collège communal de La Bruyère : Rue des Dames Blanches , 1 5080 Rhisnes ou par courriel : micheline.ledouble@labruyere.be  - Collège communal de Walhain : Place Communale 1 à 1457 Walhain à l'attention du service d'urbanisme ou par courriel : urbanisme@walhain.be  - Collège communal d'Incourt: Rue de Brombais 2, 1315 Incourt à l'attention du service urbanisme ou par courriel : urbanisme@incourt.be ou par fax : 010/88.93.72  - Collège communal de Ramillies Avenue des Déportés 48 1367 Ramillies à l'attention du service Urbanisme/Environnement: ou par courriel : emergence.quaghebeur@commune-ramillies.be

Plus précisément, le dossier peut être consulté :

- à **1360 Perwez**, Rue Emile de Brabant, 2, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 (uniquement sur rendez-vous), les jeudis de 16 h 00 à 20 h 00 (uniquement sur rendez-vous) auprès du service d'urbanisme (081/649.260).
- à **5030 Gembloux**, Parc d'Epinal (service d'urbanisme) : Vu la pandémie liée au Covid 19 et afin de limiter les croisements entre les citoyens, nous vous demandons de prendre un RDV préalablement à la consultation du dossier (urbanisme@gembloux.be ou au 081/626.369 ou au 081/626.381).
- à **5310 Eghezée**, Route de Gembloux 43, chaque jour ouvrable de 8h30 à 11h30 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 16h, uniquement sur rendez-vous pris minimum 24h à l'avance auprès du Service Environnement, au 081/810.144 ou au 081/810.141 ou par mail (environnement@eghezee.be).
- à **5080 La Bruyère (Rhisnes)**, à rue des Dames Blanches, 1, du lundi au vendredi, de 9 à 11h30 et le samedi de 9 à 12h uniquement sur rendez-vous pris à l'avance au tél. 081/236.562 ou par email micheline.ledouble@labruyere.be.
- à **1457 Walhain**, Champs du Favia 8, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 11 h 30 (uniquement sur rendez-vous), auprès du service d'urbanisme : urbanisme@walhain.be ou au 010/65 33 91 ou au 010/65 33 93 ou au 010/65 33 93 90.
- à **1315 Incourt**, Rue de Brombais 2, tous les jours de la semaine de 9h à 12h (uniquement sur rendez-vous). Le mercredi de 16h à 20h00 (uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h00 à l'avance). Personne de contact : ZEERARDS Quentin - urbanisme@incourt.be - 010/23.95.68.
- à **1367 Ramillies**, av. des Déportés 48, auprès du service Urbanisme/Environnement. Prise de RDV uniquement par téléphone au 081/43 23 44, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00

Les explications techniques relatives au projet peuvent être obtenues auprès:

- du demandeur, Aspiravi, Xavier Houdry, 056/70.27.36, Vaarnewijkstraat, 17,8530 Harelbeke
- du Fonctionnaire technique : SPW Charleroi, DG03, Rue de l'Ecluse, 22 bte 5, 6000 Charleroi (071/65.47.60)
- du Fonctionnaire délégué, SPW Brabant Wallon, DG04, Rue de Nivelles 88, 1300 Wavre (010/23.12.11)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des différentes administrations communales dans le délai mentionné ci-dessus (date de la poste faisant foi), jusqu'à la clôture de l'enquête.